



Objectiver l'importance des coupes rases



Il s'agit là, vous le savez, d'un de nos objectifs essentiels depuis plusieurs années : nous le poursuivons par notre action de **photographies des coupes rases géolocalisées** transmises par nos adhérents et sympathisants, par l'analyse des **cartes SUFOSAT**. **Le rapport de l'association Canopée** vient confirmer ce que nous avançons depuis maintenant 5 ans :

- **OUI, le taux des coupes rases**, rapporté à l'ensemble de la forêt française exploitable, **est loin d'être négligeable (p. 33 du rapport)**
- **OUI, nos territoires paient un lourd tribut à la sylviculture industrielle et particulièrement la forêt de la Double (p. 39)**
- **et OUI encore, on constate une accumulation de petites coupes rases dans les forêts privées (p46).**

Tous ces outils permettent d'objectiver l'ampleur du phénomène, de battre en brèche la petite musique qui tente de nous faire passer pour des âmes trop sensibles et inconscientes des enjeux économiques et de nous conforter dans notre action.

Lire l'article de Reporterre
sur le modèle landais



Rejoignez-nous nombreux !

Mieux connaître
nos actions

**Continuer à alerter
les pouvoirs publics sans relâche**



C'est ce que nous sommes employés à faire les 24 et 25 février 2026. Tout d'abord à la DDT24 où nous avons été reçus par le directeur et ses collaborateurs. **Malgré vos plus de 40 000 signatures, malgré les nombreux argumentaires scientifiques que nous avons portés à leur connaissance, les services de l'État s'en tiennent à ce qu'ils appellent "une position d'équilibre"**. Mais jouer les équilibristes alors que nos forêts mélangées disparaissent à toute vitesse sous le coup des coupes rases (un mot que nos interlocuteurs n'aiment décidément pas !), ne nous paraît plus de saison...

Pas davantage de succès au Conseil départemental où G. Peiro s'est montré froissé que nous assénions que la forêt périgourdine va mal... Si nous avons acté que le Plan Forêt Bois 2024-2027 est en amélioration par rapport au précédent, il reste encore beaucoup à faire pour le département : **cesser de financer les replantations de résineux** (l'État s'en charge !), **se doter de sérieuses garanties écologiques avant de valider les [AFAFE](#), et notamment**

celle de la Gonterie Boulouneix, réfléchir à l'impact cumulé des 90 chaudières à bois disséminées sur le département ainsi qu'à celui des grands projets avides de notre ressource en bois : projets E-cho, Nacre, Biosyl, ...

Pas de réponse convaincante, le président du département ayant indiqué ne pas être au courant... Et pourtant M. Peiro, nous le rappelons souvent, "Gouverner, c'est prévoir !"



Lutte contre le projet Imérys à Thiviers

Notre association s'est associée à l'association Sauvons Razac et la vallée de la Côte pour pour dénoncer le passage en force et l'illégalité du projet de carrière d'IMERYS à Razac et refuser un projet de carrière de quartz d'une société dont les méfaits environnementaux ne sont plus à démontrer.

Un référé suspension a été déposé avec cette association et la SEPANSO. L'audience aura lieu le 19 mars à 10h au tribunal administratif de Bordeaux. Un rassemblement de soutien y sera organisé devant le tribunal.

FORMATION EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Une journée pour comprendre les outils
juridiques à notre disposition pour défendre
ce qui est vital



par maître Elohane Durand
avocate au barreau de Montpellier
Natur'avocat

Samedi 21 Mars 2026
de 10h à 17h
à l'HANGARE, Thiviers
OUVERT à TOUS et TOUTES !!

informations détaillées au dos >
> inscriptions : sauvegardons-razac@protonmail.com

Formation droits de la nature

Nous avons déjà évoqué dans cette lettre d'informations le **mouvement international qui se dessine en faveur des droits pour la nature**. Il s'agit probablement d'une piste prometteuse pour sauver forêts, océans, glaciers... N'hésitez pas à vous inscrire ! Notre association y sera représentée par deux de nos co-présidents.

Pensez à vous inscrire dès maintenant, il y a déjà 30 inscrits !

[En savoir plus](#)

CANOPÉE
FORÊTS VIVANTES



Canopée publie pour la première fois un suivi national inédit des coupes rases en France continentale.

Ce rapport apporte des éléments de réponse à plusieurs questions clés :

- observe-t-on une **augmentation ou une diminution des coupes rases** depuis 2018 ?
- cette pratique est-elle plus fréquente en **forêt publique ou en forêt privée** ?
- quels sont les **territoires les plus impactés** ?
- est-elle moins répandue au sein des **parcs naturels régionaux, des forêts anciennes et des sites Natura 2000** ?
- quelle est son ampleur dans les **zones à forte pente et le long des ripisylves** ?

[Lire le rapport](#)



10 février à Guéret : nous y étions ! SOS Forêt Dordogne a participé à cette folle journée...

Et notre banderole y était en bonne place...

Voir la vidéo de la journée



Dates à retenir

jeudi 19 mars, Tribunal

administratif de Bordeaux :

rassemblement de soutien au référé suspension contre le projet Imérys (voir plus haut)

vendredi 20 mars à Léguillac de

Cercles, 19h : projection du film

L'appel du sauvage puis débat avec SOS Forêt Dordogne

samedi 21 mars à Thiviers :

formation sur le droit de l'environnement

Consulter l'agenda

Municipales :
continuons d'interpeler élus et candidats !



Lire l'article de la Dépêche
sur les enjeux des municipales



Il y a aussi de bonnes nouvelles!

Une de nos adhérentes témoigne :

" Je suis propriétaire d'une forêt d'environ 30 ha dans la Double. Cet héritage familial présente pour moi une grande difficulté de gestion car j'ai peu de connaissances dans ce domaine.

Comment récolter des parcelles de pins très anciens, de châtaigniers dépérissants et de très vieux chênes qui tombent les uns après les autres? Une

expérience malheureuse de vente de pins m'a fait comprendre que, sans connaissances techniques dans ce domaine, j'étais vraiment désarmée.

Mon adhésion à SOS Forêt Dordogne m'a permis de mieux comprendre l'évolution d'une forêt en respectant la biodiversité. Par ailleurs, en assistant aux réunions d'information, cette association m'a aussi permis de rencontrer des professionnels et des associations soucieux d'une gestion qui correspondait à mes attentes sur le plan écologique. Ainsi, l'association Cœur de Forêt nous a fait récemment un diagnostic qui nous permet d'être plus clairs sur les actions à entreprendre et celles à ne surtout pas mettre en œuvre !

Par ces échanges, je peux désormais aborder avec sérénité la gestion de ce patrimoine. "



Urgent!! **GFCE cherche associé.e.s et capitaux**

Le GFCE Les Feuillus de la Double cherche à améliorer ses finances pour acheter une parcelle de plus de 10 ha d'un seul tenant, riche en biodiversité, en bois et située en partie en zone Natura 2000.

La Double est un des secteurs les plus impactés par les coupes rases et mis en avant dans le dernier rapport de Canopée (voir plus haut).

Vous habitez le secteur de la Double ? Vous hésitez à vous associer avec un GFCE ? Vous voulez participer à la protection des forêts de façon concrète ? N'hésitez plus, contactez ce GFCE !

**Mieux connaître
les Feuillus de la
Double**

SOS Forêt Dordogne

37 rue de Puyguiller, 24190, Saint-Germain-du-Salembre

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

